Université de Strasbourg

LICENCE - Sciences de la vie

Santé

Pré-requis obligatoires

Langue du parcours			Français
ECTS			180 ECTS
Volume horaire			
TP : 30h	TD : 177h	CI : 4h	CM : 380h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Entrée en L2 :
- de droit : suite à une année de L1 Sciences pour la santé - parcours Science de la Vie validée (60 ECTS).
- sous réserve de validation de la candidature par la commission pédagogique
Licence : suite à une première année post-bac à dominante biologique validée (60 ECTS universitaires)

Pré-requis recommandés

Entrée en L2 : validation du bloc santé de L1 Sciences pour la santé. Ce pré-requis est indispensable pour une présentation à l'entrée aux études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.
Si le bloc santé de L1 Sciences pour la santé n'est pas validé à l'issue de la L1, les UE non validées du bloc devront l'être au courant de la L2.

Objectifs du parcours

La Licence Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences de la Vie est une formation pluridisciplinaire qui apporte les connaissances, les concepts et les méthodes d'études nécessaires pour aborder les grands domaines de la biologie aux différentes échelles du monde vivant.
L'objectif du parcours santé est d'assurer aux étudiants une solide formation générale en biologie, tout en les préparant à une admission en études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie. Les connaissances générales et les compétences acquises en biologie permettront de faciliter une poursuite d'études, en santé ou hors santé, pour les étudiants qui n'auraient pas été admis en études de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie.
A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis des connaissances fondamentales solides en biologie, complété par des connaissances méthodologiques.

Compétences à acquérir

En plus des compétences communes à tous les parcours de licence mention sciences de la vie, le parcours santé permet le développement des compétences suivantes :
- Développer un projet professionnel lié aux métiers de la santé.
- Argumenter sur des problématiques de sciences et société.
- Comprendre une démarche scientifique et expérimentale visant à répondre à une question scientifique concrète.
- Acquérir un esprit critique, être capable d'analyser des résultats d'expériences et les intégrer dans une démarche expérimentale.
- Savoir communiquer par écrit de manière claire et structurée.

Poursuite d'études

Les étudiants inscrits dans ce parcours peuvent bénéficier d'un accès aux formations de santé sous les conditions détaillées dans ce document.

Contacts

- Sylvain Debard : sdebard@unistra.fr
- Evelyne Einhorn : eeinhorn@unistra.fr

Licence 2 - Sciences de la Vie - Santé

Semestre 3 - Licence Sciences de la vie - Santé

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Biochimie parcours santé	4 ECTS						
Biologie et physiologie des plantes parcours santé	2 ECTS						
Initiation au développement	3 ECTS	18 h		12 h			
Immunologie fondamentale	3 ECTS	16 h		16 h		48 h	
Microscopie et régulation cellulaire	3 ECTS	20 h		12 h			
Thermochimie	3 ECTS	19 h		16 h			
Thermochimie		19 h		16 h			
Introduction aux statistiques pour biologistes	3 ECTS	13 h		26 h			
Introduction à la statistique pour biologistes							
Introduction à la chimie organique	3 ECTS	20 h		12 h			
Introduction à la chimie organique		20 h		12 h			
Langues disciplinaires en biologie S3	3 ECTS						
Allemand S3		20 h					
Anglais S3		20 h					
Aspects médicaux-légaux en santé (Santé)	1 ECTS	8 h					
Signal et technologie en santé (Santé)	2 ECTS	14 h		4 h			

Semestre 4 - Licence Sciences de la vie - Santé

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Biochimie métabolique	3 ECTS	24 h					
Génétique fondamentale	3 ECTS	20 h		10 h			
Microbiologie et virologie	3 ECTS	26 h					
Physiologie cellulaire	3 ECTS	24 h		6 h	3 h	57 h	
Systèmes de communication nerveux et endocrinien	3 ECTS	24 h		6 h			
Langues vivantes S4	3 ECTS						
Allemand -S4 licence				24 h		50 h	
Anglais - S4 licence				24 h		50 h	
Phylogénie et anatomie comparée des métazoaires	6 ECTS	36 h	4 h	4 h	30 h		
Traitements en santé (Santé)	2 ECTS	14 h		4 h			
Sciences humaines et sociales (SHS)	3 ECTS	15 h		12 h			
Projet professionnel personnalisé (PPP)	1 ECTS			12 h			